Assemblée Générale du 5 septembre 2020

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, notre **Assemblée Générale** aura lieu cette année le **samedi 5 septembre 2020 à 10 h 00** à la salle Saint-Géry de Gradignan. L'accueil se fera à partir de 9 h 30.

INSCRIPTION

En raison des obligations liées à la crise sanitaire dans notre pays et afin de respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières (les chaises seront installées en quinconces et à + d'1 mètre de distance), nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer si vous participerez à cette Assemblée Générale (1 seul parent par famille ou 1 adhérent seront admis dans la salle). Vous pouvez répondre :

– par mail : asso@trisomie21-gironde.org

– via le site internet : https://trisomie21-gironde.org (en haut de la colonne de droite sur les PC ou en bas de l'écran sur les téléphones portables)

– ou en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous : Association Trisomie 21 Gironde, 70 avenue des Pyrénées, 33140 VILLENAVE D'ORNON

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, merci de nous retourner le pouvoir ci-dessous (vous pouvez également répondre par mail à asso@trisomie21-gironde.org)

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration étant renouvelé cette année pour moitié, vous pouvez éventuellement faire acte de candidature. Pour cela, vous devez nous retourner le bulletin de candidature ci-joint en le retournant complété par courrier à l'association ou scanné par mail.

IMPORTANT ! ADHESION

Nous vous rappelons que seules les personnes à jour de leur cotisation en 2020 pourront voter lors de l'Assemblée Générale ou bien faire acte de candidature au CA. Si vous n'avez pas encore réglé votre adhésion, vous pouvez le faire :

– en complétant le bulletin d'adhésion qui vous a été déjà transmis par mail (nous pouvons vous l'envoyer si vous l'avez égaré) accompagné du chèque de règlement à : Association Trisomie 21 Gironde, 70 avenue des Pyrénées, 33140 VILLENAVE D'ORNON

– ou bien en adhérant via le site internet en vous connectant à l'adresse suivante : https://trisomie21-gironde.org/adherer-a-lassociation/ (ne pas cliquer sur « Créer un compte »)

Enfin, vous trouverez ci-dessous tous les documents utiles à cette journée (ordre du jour, pouvoir, bulletin de candidature, coupon-réponse, plan de la salle Saint-Géry, bulletin d'adhésion). Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'association (Rubrique "Assemblée Générale du 5/09/2020")

En espérant vous retrouver le 5 septembre.

La Présidente et le Conseil d'administration

Ordre du jour

Pouvoir et Candidature

Coupon-réponse et plan d'accès à St Géry